

CONTRACT ADDENDUM**Western Park Lands Maintenance
Management Services****Tender file no. NG263****July 25, 2014****ADDENDUM No. 5**

The following shall be read in conjunction with and shall form an integral part of the Tender / Proposal and Contract Documents:

1. QUESTIONS / ANSWERS

The following questions were asked during the site visit and bidders conference which took place from 08:30 to 11:30 on Wednesday July 23, 2014.

Q1 Does the contract specify the number of ash trees that will need to be stumped? (*after being cut*)

A1 As per 4.3.2.7, the Contractor shall be responsible for the stumping of a maximum of thirty five percent (35%) of the ash trees cut and removed as per 4.3.2.3. Bidders should also consider the data provided in Appendix 4-E.

Q2 What are the expectations in terms of the maintenance responsibilities for the buildings at Maplelawn, Hampton Park and Bate Island? (*see 3.4.4*)

A2 No interior painting is required in the NCC buildings at Maplelawn, Hampton Park and Bate Island. All other operational service requirements shall apply. Clause 4.4.5.4 is to be replaced with the clause included with this addendum.

Q3 Must we aerate all class B Class turf?

ADDENDA AU CONTRAT**Services de gestion de l'entretien des parcs
et terrains de l'ouest****Dossier de soumission no. NG263****Le 25 juillet 2014****ADDENDA no. 5**

Ce qui suit doit être interprété comme faisant partie intégrante de la proposition/appeal d'offres et des documents relatifs au contrat :

1. QUESTIONS / RÉPONSES

Les questions suivantes ont été posées lors de la visite de sites et conférence des soumissionnaires qui a eu lieu de 8 h 30 à 11 h 30 le mercredi 23 juillet 2014.

Q1 Le contrat précise-t-il le nombre de frênes qui doivent être dessouchés? (*après la coupe et l'enlèvement*)

R1 Comme prescrit dans 4.3.2.7, l'Entrepreneur sera responsable du dessouchage d'un maximum de trente-cinq pour cent (35 %) des frênes abattus et enlevés conformément à l'article 4.3.2.3. Les soumissionnaires devraient aussi considérer les données dans l'annexe 4-E.

Q2 Quelles sont les attentes en termes de responsabilités d'entretien des bâtiments de Maplelawn, Hampton Park et l'île Bate ? (*voir 3.4.4*)

R2 Aucune peinture n'est nécessaire à l'intérieur des bâtiments de la CCN à Maplelawn, Hampton Park et l'île Bate. L'ensemble des autres exigences relatives aux services opérationnels s'applique. L'article 4.4.5.4 doit être remplacé par la clause incluse avec cet addenda.

Q3 Faut-il aérer toutes les zones de gazon classe B ?

**Western Park Lands Maintenance
Management Services**

**Services de gestion de l'entretien des parcs
et terrains de l'ouest**

Tender file no. NG263

Dossier de soumission no. NG263

ADDENDUM No. 5

ADDENDA no. 5

A3 Aeration requirements are amended as per the attached (section 4.3.1.6).

R3 Les exigences d'aération sont modifiées comme l'atteste le document ci-joint (section 4.3.1.6).

Q4 Page 137 (*see 4.6*) states, "The Contractor shall be responsible for the collection of recycling materials, and ensuring that the materials collected are recycled with a registered hauler and recycler." Does this mean the Contactor must sort the waste before sending it to a registered recycler?

Q4 La page 137 (voir 4.6) indique que «L'Entrepreneur sera responsable de collecter les matériaux recyclables et de s'assurer que les matériaux collectés sont recyclés à l'aide d'une remorque et d'un recycleur agréés.» Est-ce que cela signifie le contacteur doit trier les déchets avant de les envoyer à un recycleur agréé?

A4 There are no sorting requirements stipulated in the Contract.

R4 Il n'y a aucune exigence de tri prévue dans le Contrat.

2. ATTACHMENTS

2. PIÈCES JOINTES

English:

Page 109 for section 4.3.1.6
Page 132 for section 4.4.5.4

Français :

Page 115 pour la section 4.3.1.6
Page 144 pour la section 4.4.5.4

French:

Page 115 for section 4.3.1.6
Page 144 for section 4.4.5.4

Anglais :

Page 109 pour la section 4.3.1.6
Page 132 pour la section 4.4.5.4

Nicole Galipeau *N. Galipeau*
Senior Contract Officer | Agent principal aux contrats
Procurement Services | Services de l'approvisionnement

SECTION 4 – OPERATIONAL SERVICES REQUIREMENTS

4.3.1.2 WATERING			
Class A	Class B	Class C	Class N
Daily, 4.5 cm per watering in spring, summer and fall for all sites equipped with irrigation system.	Daily, 4.5 cm per watering in spring, summer and fall for all sites equipped with irrigation system.	None.	None.

4.3.1.3 EDGING			
Class A	Class B	Class C	Class N
Twice monthly.	Monthly.	None	None.
SPECIAL REQUIREMENTS			
<ol style="list-style-type: none"> As work proceeds, remove all debris produced during the operation. Clean up and remove all debris from site after each work day. 			

4.3.1.4 TOP DRESSING/SEEDING			
Class A	Class B	Class C	Class N
Twice annually, in early spring and early fall, on noticeable bare spots, dead or yellowed turf which exceeds 15 cm in diameter or accumulates to 5% of any m ² is corrected. (Applies to the following locations: 2-metre wide shoulder along each side of recreational pathways, 1 metre along both sides of sidewalks and other pedestrian surfaces and 3 metres along both sides of roadways.)	Once annually in early spring on noticeable bare spots, dead or yellowed turf which exceeds 20 cm in diameter or accumulates to 10% of any m ² is corrected. (Applies to the following locations: 2-metre wide shoulder along each side of recreational pathways, 1 metre along both sides of sidewalks and other pedestrian surfaces and 3 metres along both sides of roadways.)	None.	None.
SPECIAL REQUIREMENTS			
Fertilize to promote root development following each top dressing/seeding activity.			

4.3.1.6 AERATING			
Class A	Class B	Class C	Class N
2 times annually in spring (mid May) and fall (late Sept.) or as specified by the NCC (additional aeration required for sites with events – see 4.7 and 5.1).	2 times annually in spring (mid May) and fall (late Sept.) or as specified by the NCC (additional aeration required for sites with events – see 4.7 and 5.1).	One time annually in spring (mid May).	None.

SECTION 4 – EXIGENCES RELATIVES AUX SERVICES OPÉRATIONNELS

4.3.1.2 ARROSAGE			
Classe A	Classe B	Classe C	Classe N
Chaque jour, 4,5 cm par arrosage au printemps, en été et en automne pour tous les sites ayant un Système d'irrigation.	Chaque jour, 4,5 cm par arrosage au printemps, en été et en automne pour tous les sites ayant un Système d'irrigation.	Aucun.	Aucun.

4.3.1.3 TAILLE DES BORDURES			
Classe A	Classe B	Classe C	Classe N
Deux fois par mois.	Une fois par mois.	Aucune.	Aucune.
EXIGENCES SPÉCIALES			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, éliminer tous les débris produits au cours des opérations. 2. Nettoyer et éliminer tous les débris du site après chaque journée de Travail. 			

4.3.1.4 TERREAUTAGE/SEMIS			
Classe A	Classe B	Classe C	Classe N
2 fois par année, au début du printemps et au début de l'automne. Corriger les plaques dénudées et les plaques de pelouse morte ou jaunie, lorsqu'elles ont plus de 15 cm de diamètre, et les surfaces contenant plus de 5 % de ces plaques par m ² . (Ceci s'applique aux endroits suivants : un dégagement de 2 m de chaque côté des sentiers récréatifs, 1 m de chaque côté des trottoirs et autres surfaces piétonnières et 3 m de chaque côté des promenades.)	1 fois par année, au début du printemps. Corriger les plaques dénudées et les plaques de pelouse morte ou jaunie, lorsqu'elles ont plus de 20 cm de diamètre, et les surfaces contenant plus de 10 % de ces plaques par m ² . (Ceci s'applique aux endroits suivants : un dégagement de 2 m de chaque côté des sentiers récréatifs, 1 m de chaque côté des trottoirs et autres surfaces piétonnières et 3 m de chaque côté des promenades.)	Aucun.	Aucun.
EXIGENCES SPÉCIALES			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Épandre de l'engrais pour favoriser le développement des racines après chaque activité de terreautage/semis. 			

4.3.1.6 AÉRATION			
Classe A	Classe B	Classe C	Classe N
2 fois par an au printemps (mi-mai) et à l'automne (fin septembre) ou selon les spécifications de la CCN (aération supplémentaire requise pour les sites d'Événements – voir 4.7 et 5.1).	2 fois par an au printemps (mi-mai) et à l'automne (fin septembre) ou selon les spécifications de la CCN (aération supplémentaire requise pour les sites d'Événements – voir 4.7 et 5.1).	Une fois par année au printemps (mi-mai).	Aucune.

SECTION 4 – OPERATIONAL SERVICES REQUIREMENTS

4.4.5.4 BUILDINGS (APPLICABLE ONLY TO NCC BUILDINGS/ELECTRIC KIOSKS/SERVICE ROOMS) SEE 3.4.4

Class B

Includes NCC buildings and facilities such as electrical buildings, septic tanks, washrooms, shelters, service rooms and other miscellaneous facility structures in various NCC sites (see 3.4.4). The Contractor shall perform the following tasks:

General

- Report any structural damage or deterioration to the NCC such as, but not limited to, surface crack, spalling or scaling areas, exposed reinforcing, rusted, corroded or unprotected metal surfaces, etc.;
- Inspect and report any significant rehabilitation requirements (use occurrence report – see appendix 6-F);
- Maintain the functionality of building and structure Components;
- Operate, clean, paint, repair, replace (Components) and maintain designated buildings and related infrastructure including, but not limited to, ventilation, heating and cooling systems, locks, etc.;
- Ensure a clean, neat and aesthetic appearance;
- Paint all indoor (**see Special Requirements**) and outdoor surfaces requiring painting once every three (3) years starting with the first year of the Contract Term (CMO and Contractor to jointly determine which surfaces require painting);
- Operate, inspect and provide general repairs to lighting (see 4.4.2), plumbing (see 4.4.4), pumping and heating systems of buildings and ventilation systems and related facilities;
- Inspect, clean, repair and replace outside building Components such as siding, fencing, shingles, windows, doors, flashing, eavestroughings, awnings, canopies, etc.;
- Inspect, clean, repair and replace any inside Components such as receptacles, fans, floors, floor coverings, counter tops, fixtures, walls, partitions, doors, switches, outlets, etc.;
- Remove spider webs from windows, exterior ceilings, light fixtures, under roofs and eaves;
- Ensure that sites are safe for public use.

Note

Prior approval by the NCC is required for any repairs to buildings (especially heritage buildings) included in this Contract. ALL WORKS MUST BE PERFORMED IN ACCORDANCE WITH APPROPRIATE MAINTENANCE SERVICE AND QUALITY STANDARDS.

SPECIAL REQUIREMENTS

Emergency lighting system verified monthly.

Outside and inside Components are inspected weekly and repaired or replaced as required.

Broken or missing shingles, siding, outlets, fixtures and receptacles, are repaired or replaced.

Warped, sagging, rotten or damaged wooden parts are repaired or replaced.

Broken, missing or disassembled parts or Components, including cracked glass or glazing compounds, are repaired or replaced.

The painting of indoor surfaces in the buildings at Maplelawn, Hampton Park and Bate Island are not included in this Contract.

SECTION 4 – EXIGENCES RELATIVES AUX SERVICES OPÉRATIONNELS

4.4.5.4 ÉDIFICES (S'APPLIQUE SEULEMENT AUX ÉDIFICES DE LA CCN/ KIOSQUES ÉLECTRIQUES /LOCAUX DE SERVICE) VOIR 3.4.4

Classe B

Comprend l'ensemble des édifices et des installations de la CCN comme les édifices électriques, les fosses septiques, les salles de bain, les abris, les locaux de service et autres structures d'installations diverses dans les différents sites de la CCN (voir 3.4.4). L'Entrepreneur devra exécuter les tâches suivantes :

Généralités

- Signaler tout dommage ou détérioration structurel à la CCN incluant les fissures de surface, les sections effritées ou écaillées, les armatures exposées, les surfaces de métal rouillées, corrodées ou non protégées, etc.;
- Inspecter et signaler tous les besoins de restauration importants (se servir du rapport d'événement – voir l'annexe 6-F);
- Préserver la fonctionnalité des Composants de l'édifice et de la structure;
- Opérer, nettoyer, peindre, remplacer (Composants) et entretenir les édifices désignés et les infrastructures connexes incluant entre autres la ventilation, les Systèmes de chauffage et de refroidissement, les serrures, etc.;
- Assurer une apparence propre, rangée et soignée;
- Peindre toutes les surfaces intérieures (**voir exigences spéciales**) et extérieures exigeant de la peinture une fois tous les trois (3) ans à compter de la première année de la durée du Contrat (l'AGC et l'Entrepreneur détermineront conjointement quelles surfaces doivent être repeintes);
- Opérer et inspecter l'éclairage (voir 4.4.2), la plomberie (voir 4.4.4), les Systèmes de pompage et de chauffage des édifices et les Systèmes de ventilation et les installations connexes et effectuer des réparations générales de ces derniers;
- Inspecter, nettoyer, réparer et remplacer les Composants extérieurs de l'édifice comme le parement, les clôtures, les bardeaux, les fenêtres, les portes, les solins, les gouttières, les auvents, les marquises, etc.;
- Inspecter, nettoyer, réparer et remplacer tous les Composants extérieurs comme les prises, les ventilateurs, les planchers, les couvre-planchers, les comptoirs, les appareils d'éclairage, les murs, les partitions, les portes, les interrupteurs, les prises de courant, etc.;
- Enlever les toiles d'araignée des fenêtres, des plafonds extérieurs, des appareils d'éclairage, sous les toits et les corniches;
- S'assurer que les lieux sont sécuritaires pour l'usage du public.

Remarque

L'approbation préalable de la CCN est exigée pour toutes les réparations effectuées dans les édifices (particulièrement les édifices patrimoniaux) inclus dans le présent Contrat.

TOUS LES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS CONFORMÉMENT AUX NORMES APPROPRIÉES POUR LE SERVICE D'ENTRETIEN ET LA QUALITÉ.

EXIGENCES SPÉCIALES

Le Système d'éclairage d'urgence est inspecté mensuellement.

Les Composants extérieurs et intérieurs sont inspectés une fois par semaine et réparés et remplacés au besoin.

Les bardeaux, les parements, les prises de courant, les appareils d'éclairage et les prises brisés ou manquants sont réparés ou remplacés.

Les éléments en bois gauchis, affaissés, pourris ou endommagés sont réparés ou remplacés.

Les pièces ou Composants brisés, manquants ou démontés, incluant le verre ou le mastic de vitrage fendu, sont réparés et remplacés.

La peinture des surfaces intérieures des édifices au parc Maplelawn, Hampton Park et l'île Bate sont exclus du présent Contrat.